

BMCE BANK OF AFRICA

البنك المغربي للتجارة الخارجية لإفريقيا  
ΘΕΤΟΣΘ Θ•ΙΚ ΘΗ οΗΟΣΚο



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

Communication financière

Résultats juin 2017



bmcebank.ma

# BMCE BANK OF AFRICA

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE BMCE BANK EN NORMES IAS/IFRS ET NOTES ANNEXES

**30 juin 2017**

### BMCE BANK

BP 20 039 Casa Principale  
Tél : 05 22 20 04 92 / 96  
Fax : 05 22 20 05 12  
Capital : 1 794 633 900 dirhams  
Swift : bmce ma mc  
Télex : 21.931 - 24.004  
Registre de Commerce : casa 27.129  
CCP : Rabat 1030  
CNSS : 10.2808.5  
Numéro Identification Fiscale : 01085112  
Patente : 35502790

### ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

140, avenue Hassan II - Casablanca - Maroc

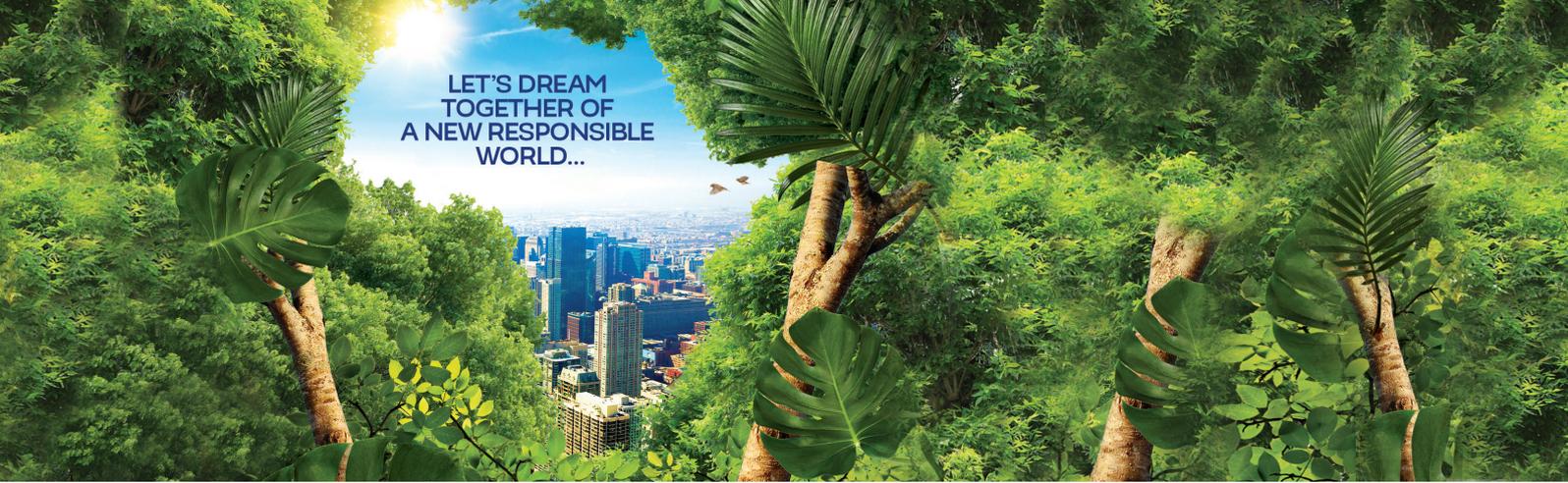
### COMMUNICATION FINANCIÈRE

Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04  
Fax : 05 22 26 49 65  
E-mail : relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma

PORTAIL BMCE BANK : [www.bmcebank.ma](http://www.bmcebank.ma)

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : [www.bmctrade.com](http://www.bmctrade.com)

PORTAIL BMCE CAPITAL : [www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BMCE Bank Of Africa est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 728 agences. BMCE Bank Of Africa, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

### **Le Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc**

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.
- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BMCE Bank Of Africa s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.
- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits des dites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

### **Le Groupe BMCE Bank Of Africa à l'international**

La dimension internationale du Groupe BMCE Bank Of Africa trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE Bank International Holding (B.I.H) à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Étranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE EuroServices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, le Groupe BMCE Bank Of Africa a pris, en 2003, une participation de 37% dans La Congolaise de Banque qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement du Groupe BMCE Bank Of Africa s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe Bank of Africa présent dans dix huit pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 73% du Groupe bancaire panafricain.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

# Sommaire

<b>I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES</b>	<b>5</b>
1.1. Bilan consolidé	5
1.2. Compte de résultat consolidé	6
1.3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	6
1.4. Variation des capitaux propres	7
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2017	8
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe	9
<b>II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2017</b>	<b>17</b>
2.1. Marge d'intérêts	17
2.2. Commissions nettes	17
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	18
2.4. Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente	18
2.5. Produits et charges des autres activités	19
2.6. Coût du risque	19
2.7. Gains et pertes nets sur les autres actifs	19
2.8. Impôt sur les bénéfices	20
2.9. Charges générales d'exploitation	20
<b>III. INFORMATIONS SECTORIELLES</b>	<b>21</b>
3.1. Résultat par secteur opérationnel	21
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel	21
3.3. Informations par secteur géographique	22
<b>V. NOTES RELATIVES AU BILAN AU AU 30 JUIN 2017</b>	<b>23</b>
4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	23
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	23
4.3. Actifs financiers disponible à la vente	24
4.4. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit	24
4.5. Prêts, créances et dettes sur la clientèle	25
4.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	26
4.7. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	26
4.8. Impôts courants et différés	26
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	27
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence	27
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation	27
4.12. Ecarts d'acquisition	27
4.13. Provision pour risques et charges	28
<b>V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>	<b>28</b>
5.1. Engagements de financement	28
5.2. Engagements de garantie	28
<b>VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL</b>	<b>28</b>
6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation	28
6.2. Synthèse des provisions et description des régimes existants	29
<b>VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>29</b>
7.1. Evolution du capital et résultat par action	29
7.2. Périmètre de consolidation	29
7.3. Relations avec les autres parties liées	30
<b>VIII. NOTE SUR LES RISQUES</b>	<b>30</b>
8.1. Dispositif de gestion des risques	30
8.2. Risque de crédit	32
8.3. Dispositif de notation	33
8.4. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit	33
8.5. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt	38
8.6. Risque de marché	39
8.7. Risque opérationnel	42

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES  
AU 30 JUIN 2017



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc



11, Avenue Bir Kacem  
Souissi - Rabat

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE BANK OF AFRICA) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre courant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017.

Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 23.727.071, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.806.248.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières : il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE BANK OF AFRICA arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca le 29 septembre 2017

**Les Commissaires aux Comptes**

**Ernst & Young**

**Abdeslam BERRADA ALLAM**  
Associé

**KPMG**

**Jamal SAAD EL IDRISI**  
Associé

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

### 1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 Juin 2017 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 29 Septembre 2017.

ACTIF IFRS	NOTES	juin-17	déc.-16
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	9 902 233	12 155 637
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	42 719 202	38 890 923
Instruments dérivés de couverture		268	2 938
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	7 931 858	8 317 725
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	20 217 704	21 221 229
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	191 729 081	179 774 222
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.6	24 664 473	25 136 170
Actifs d'impôt exigible	4.8	485 211	414 191
Actifs d'impôt différé	4.8	600 756	521 548
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	8 239 665	6 440 776
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	601 336	631 268
Immeubles de placement	4.11	3 715 192	3 746 146
Immobilisations corporelles	4.11	7 222 027	6 988 825
Immobilisations incorporelles	4.11	842 278	828 970
Ecart d'acquisition	4.12	852 310	852 310
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>		<b>319 723 594</b>	<b>305 922 878</b>
(en milliers de DH)			
PASSIF IFRS	NOTES	juin-17	déc.-16
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	1 979 790	2 098 276
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	50 199 326	49 708 268
Dettes envers la clientèle	4.5	195 473 052	190 050 335
Titres de créance émis	4.6	17 678 064	13 186 303
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	461 464	641 287
Passifs d'impôt différé	4.8	1 251 230	1 198 242
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	17 166 176	14 278 900
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	741 603	685 204
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	11 045 818	10 493 376
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>295 996 523</b>	<b>282 340 191</b>
<i>Capital et réserves liées</i>		13 739 965	13 299 090
<i>Réserves consolidées</i>		8 184 632	7 455 241
<i>- Part du Groupe</i>		3 399 823	2 934 250
<i>- Part des minoritaires</i>		4 784 809	4 520 991
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe		-6 600	-9 794
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		2 826	3 323
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>1 806 248</b>	<b>2 834 827</b>
<i>- Part du Groupe</i>		1 288 400	2 036 186
<i>- Part des minoritaires</i>		517 848	798 641
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>		<b>23 727 071</b>	<b>23 582 687</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>		<b>319 723 594</b>	<b>305 922 878</b>
(en milliers de DH)			

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## 1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	NOTES	juin-17	juin-16
Intérêts et produits assimilés		7 338 369	6 892 538
Intérêts et charges assimilés		-2 592 649	-2 513 457
<b>MARGE D' INTERÊTS</b>	<b>2.1</b>	<b>4 745 720</b>	<b>4 379 081</b>
Commissions perçues		1 280 430	1 193 154
Commissions servies		-187 373	-156 972
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>2.2</b>	<b>1 093 057</b>	<b>1 036 182</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	307 655	804 534
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	192 291	212 078
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE</b>		<b>499 946</b>	<b>1 016 612</b>
Produits des autres activités	2.5	552 387	479 384
Charges des autres activités	2.5	-200 584	-206 064
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>6 690 526</b>	<b>6 705 195</b>
Charges générales d'exploitation	2.9	-3 346 973	-3 209 216
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.9	-373 859	-351 662
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 969 694</b>	<b>3 144 317</b>
Coût du risque	2.6	-633 456	-1 054 598
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 336 238</b>	<b>2 089 719</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		43 647	59 260
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	31 985	10 161
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>2 411 870</b>	<b>2 159 138</b>
Impôts sur les bénéfices	2.8	-605 622	-562 282
<b>RESULTAT NET</b>		<b>1 806 248</b>	<b>1 596 856</b>
Résultat hors groupe		517 848	346 396
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>1 288 400</b>	<b>1 250 459</b>
Résultat par Action (EN MAD)		7,18	6,97
Résultat dilué par Action (EN MAD)		7,18	6,97

(en milliers de DH)

## 1.3. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin-17	juin-16
<b>Résultat net</b>	<b>1 806 248</b>	<b>1 596 856</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>2 697</b>	<b>-11 238</b>
Écarts de conversion	0	28 709
Actifs financiers disponibles à la vente	2 697	-39 947
Écarts de réévaluation	2 697	-39 947
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	0	0
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis	0	0
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>2 697</b>	<b>-11 238</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 808 945</b>	<b>1 585 617</b>
Part du groupe	1 291 594	1 242 889
Part des intérêts minoritaires	517 351	342 728

(en milliers de DH)

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

#### 1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>juin-2017</b>								
<b>Capitaux propres ouverture 01.01.2017</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 504 456</b>		<b>4 970 436</b>	<b>-9 794</b>	<b>18 259 732</b>	<b>5 322 955</b>	<b>23 582 687</b>
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres ouverture 01.01.2017</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 504 456</b>		<b>4 970 436</b>	<b>-9 794</b>	<b>18 259 732</b>	<b>5 322 955</b>	<b>23 582 687</b>
Opérations sur capital		440 875		-440 875				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-897 317		-897 317	-526 602	-1 423 919
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>1 288 400</b>		<b>1 288 400</b>	<b>517 848</b>	<b>1 806 248</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles :								
Réévaluations et cessions (E)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					3 194	3 194	-497	2 697
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)								
IAS 19 R								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>					<b>3 194</b>	<b>3 194</b>	<b>-497</b>	<b>2 697</b>
Variation de périmètre				79 946		79 946	21 346	101 292
Divers				-312 367		-312 367	-29 567	-341 934
<b>Capitaux propres clôture 30.06.2017</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 945 331</b>		<b>4 688 223</b>	<b>-6 600</b>	<b>18 421 588</b>	<b>5 305 483</b>	<b>23 727 071</b>
<b>juin-2016</b>								
<b>Capitaux propres ouverture 01.01.2016</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 104 784</b>		<b>4 056 903</b>	<b>65 587</b>	<b>17 021 908</b>	<b>5 087 509</b>	<b>22 109 419</b>
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres ouverture 01.01.2016</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 104 784</b>		<b>4 056 903</b>	<b>65 587</b>	<b>17 021 908</b>	<b>5 087 509</b>	<b>22 109 419</b>
Opérations sur capital		408 975		-408 975				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-923 345		-923 345	-474 826	-1 398 171
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>1 250 459</b>		<b>1 250 459</b>	<b>346 396</b>	<b>1 596 855</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles :								
Réévaluations et cessions (E)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					-36 277	-36 277	-3 670	-39 947
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					28 709	28 709		28 709
IAS 19 R								
<b>Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)</b>					<b>-7 568</b>	<b>-7 568</b>	<b>-3 670</b>	<b>-11 238</b>
Variation de périmètre				14 016		14 016	5 311	19 327
Divers				328 221		328 221	57 145	385 365
<b>Capitaux propres clôture 30.06.2016</b>	<b>1 794 634</b>	<b>11 513 759</b>		<b>4 317 278</b>	<b>58 020</b>	<b>17 683 691</b>	<b>5 017 865</b>	<b>22 701 557</b>

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## 1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2016

### 1.5.1. Tableau des flux de trésorerie

	NOTE	juin-2017	déc-2016	juin-2016
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>2 411 436</b>	<b>3 958 481</b>	<b>2 159 139</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,9	373 859	696 947	351 662
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	31 514	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		-17 444	-39 470	-72 441
+/- Dotations nettes aux provisions	2,6	631 435	1 633 772	1 054 013
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4,10	-43 209	-103 652	-59 260
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-533 406	-1 061 663	-948 193
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-	-
+/- Autres mouvements		-1 293 925	-541 722	-899 597
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>		<b>-882 691</b>	<b>615 726</b>	<b>-573 815</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		6 384 548	59 915	-829 365
+/- dont Flux liés aux opérations affectant les Comptes et Emprunts de trésorerie à terme		3 265 608		
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		-10 465 724	-1 497 240	6 957 702
+/- Dont Flux liés aux autres opérations affectant les Resales		-5 432 994		
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-546 951	-3 358 590	-3 569 750
+/- Dont Flux liés aux Bons du Trésor et valeurs assimilées / titres de transaction			-2 216 271	-1 746 406
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		2 090 737	701 528	950 873
- Impôts versés		-914 897	-560 317	-420 925
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>		<b>-3 452 287</b>	<b>-4 654 703</b>	<b>3 088 535</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>		<b>-1 923 109</b>	<b>-80 495</b>	<b>4 673 858</b>
+/- Flux liés aux Actifs Financiers Disponible à la Vente		610 005	-1 425 337	-852 484
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4,11	32 878	-728 257	-404 320
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	4,11	-541 762	-1 003 781	-592 216
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>101 121</b>	<b>-3 157 375</b>	<b>-1 849 020</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-1 143 387	-1 088 198	-1 405 811
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		5 407 235	6 291 591	1 523 783
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>4 263 848</b>	<b>5 203 393</b>	<b>117 971</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		290 671	-233 206	72 480
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>2 732 531</b>	<b>1 732 315</b>	<b>3 015 290</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>7 689 262</b>	<b>5 956 947</b>	<b>5 956 947</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	12 155 637	10 403 196	10 403 196
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-4 466 375	-4 446 249	-4 446 249
Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ		-1 153 270	-2 877 349	-2 877 349
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>10 421 792</b>	<b>7 689 262</b>	<b>8 972 236</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	9 902 233	12 155 637	9 472 175
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		519 560	-4 466 375	-499 938
Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ		-1 678 509	-1 153 270	
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>2 732 531</b>	<b>1 732 315</b>	<b>3 015 290</b>
<b>Dividendes reçus</b>	2,4	<b>187 902</b>	<b>240 014</b>	<b>202 906</b>
<b>Dividendes versés</b>	1,5	<b>-1 423 919</b>	<b>-1 402 997</b>	<b>-1 398 171</b>
<b>Intérêts perçus</b>		<b>5 258 410</b>	<b>12 532 242</b>	<b>4 833 252</b>
<b>Intérêts payés</b>		<b>-1 216 627</b>	<b>-3 771 219</b>	<b>-1 093 531</b>



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## 1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe Bmce Bank Of Africa sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

### 1.6.2. Principes de consolidation

#### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

#### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2017, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

#### c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

#### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

#### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank Of Africa sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

#### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

##### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

##### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

##### Ecart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

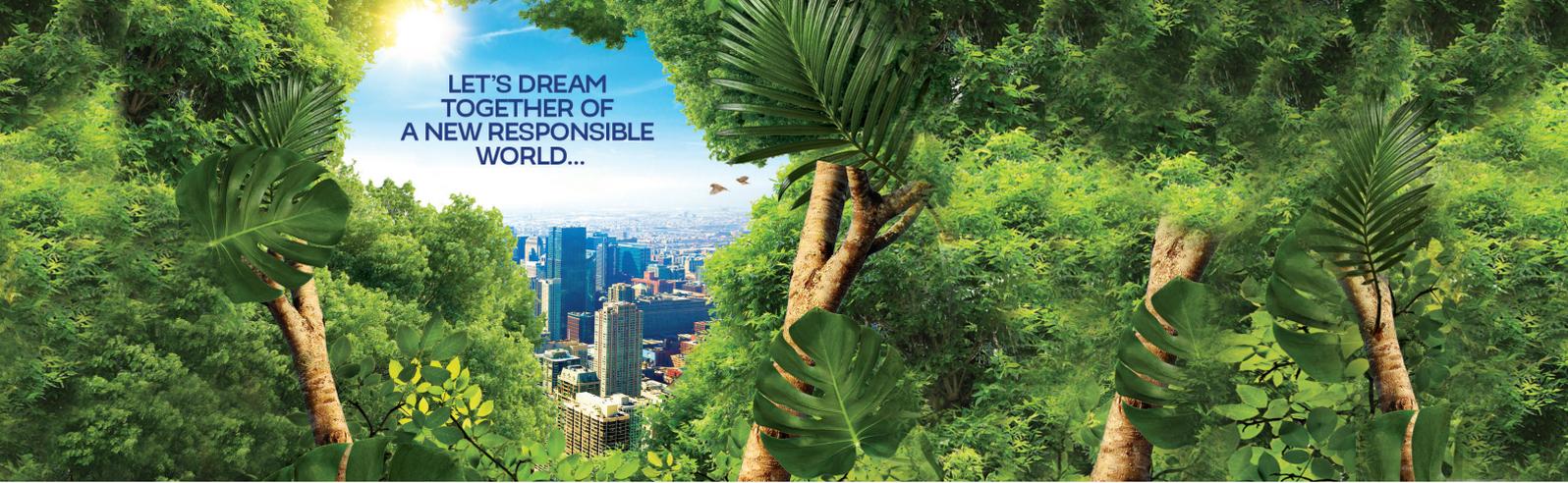
Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indetifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

##### Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

#### Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

### 1.6.3. Actifs et passifs financiers

#### a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysés comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### b. Titres

##### Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

##### Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Un instrument est désigné à la juste valeur par résultat uniquement quand ces conditions sont respectées :

- La désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait s'il en était autrement
- Un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance évaluée, sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement.
- Les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte (voir appendice A, paragraphes AG30 et AG33);

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sur les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisées en pertes ou gains dans le compte de résultat.

Les intérêts sont comptabilisés dans les produits d'intérêts et charges d'intérêts tandis que les dividendes sont comptabilisés dans les autres produits d'exploitation quand le droit au paiement est établi.

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

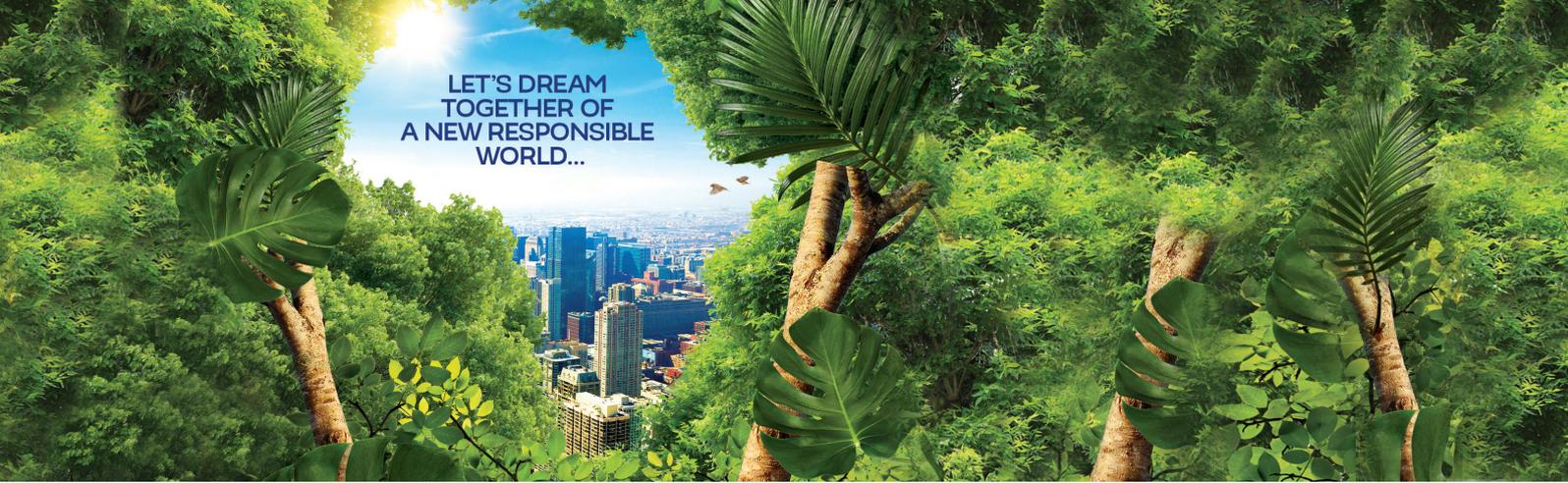
En 2013, la banque a émis un emprunt à l'international de 300 millions de dollars à taux fixe. Cet emprunt est couvert par un swap de même caractéristiques que ceux de l'emprunt (un taux fixe contre un taux variable). Cette opération est qualifiée de couverture de juste valeur. L'emprunt et le swap sont ainsi valorisés à la juste valeur par résultat.

##### Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs.

Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

### Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

### Acquisitions et cessions temporaires

#### Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes déléguées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

#### Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

#### Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

### c. Opérations en devises

#### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

#### d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

##### Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

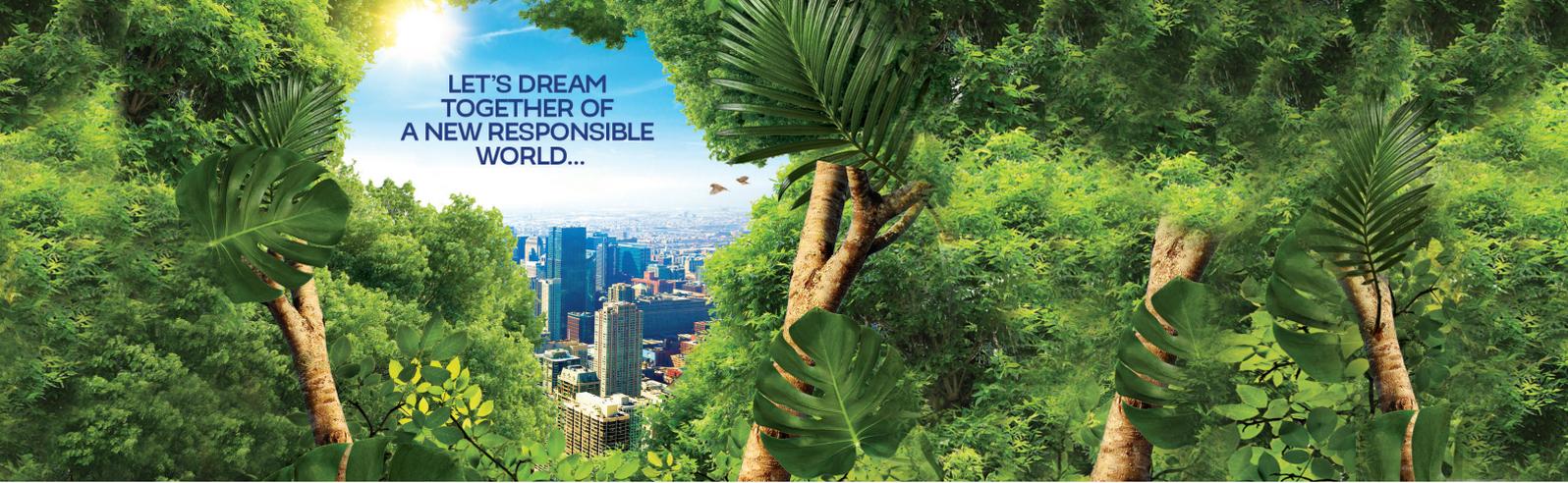
- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés.

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

#### Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

#### Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

#### Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

Pour les instruments de capitaux propres non cotés, les critères de dépréciation retenus se déclinent comme suit :

- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière du titre
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, à la suite de difficultés financières des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe

d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

#### Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

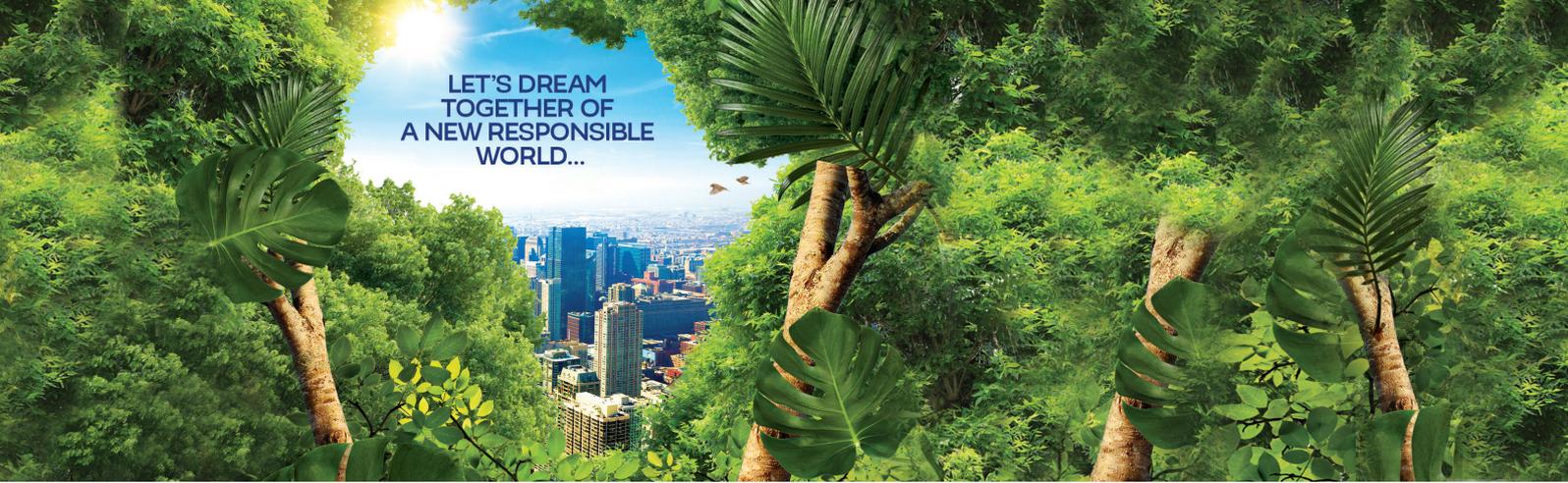
La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

#### e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

#### f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2017, le groupe ne détient pas d'actions propres.

#### g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

#### i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

#### j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

#### k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

#### l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### 1.6.4. Immobilisations

##### a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank Of Africa.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

#### Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

#### Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

#### b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté annuel par le biais de cabinets externes.

#### c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

#### 1.6.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

#### a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

##### Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

##### Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

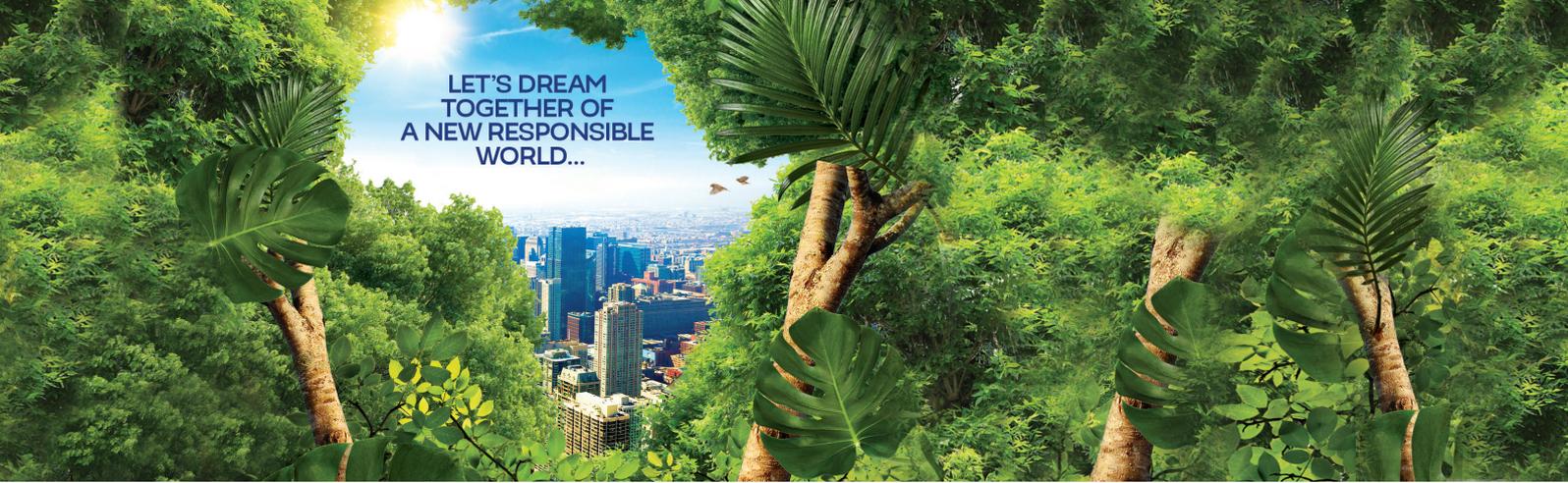
#### b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

##### Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

### Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

#### 1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2017 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

#### 1.6.7. Avantages au personnel

##### Classification des avantages au personnel

###### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

###### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

###### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

###### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

###### e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

###### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est

constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

###### b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

#### 1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Le Groupe n'a pas procédé à l'attribution d'actions au cours des exercices 2016 et 2017 au profit de ses salariés.

#### 1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

#### 1.6.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui a moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

#### 1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

#### 1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2017

### 2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux actifs disponibles à la vente et aux actifs détenus jusqu'à l'échéance.

	juin-17			juin-16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>5 398 284</b>	<b>1 485 082</b>	<b>3 913 202</b>	<b>4 929 045</b>	<b>1 559 471</b>	<b>3 369 574</b>
Comptes et prêts/emprunts	5 040 760	1 414 436	3 626 324	4 596 467	1 503 360	3 093 107
Opérations de pensions		70 646	-70 646		56 111	-56 111
Opérations de location-financement	357 524		357 524	332 578		332 578
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>448 085</b>	<b>646 963</b>	<b>-198 878</b>	<b>409 152</b>	<b>495 775</b>	<b>-86 623</b>
Comptes et prêts/emprunts	336 334	600 241	-263 907	297 436	429 196	-131 760
Opérations de pensions	111 751	46 722	65 029	111 716	66 579	45 137
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>675 819</b>	<b>460 604</b>	<b>215 215</b>	<b>811 167</b>	<b>458 211</b>	<b>352 956</b>
Titres à revenu fixe	675 819	270 852	404 967	687 183	303 820	383 363
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	189 752	-189 752	123 984	154 391	-30 407
<b>Actifs disponibles à la vente</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Actifs détenus jusqu'à échéance</b>	<b>816 181</b>		<b>816 181</b>	<b>743 174</b>		<b>743 174</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 338 369</b>	<b>2 592 649</b>	<b>4 745 720</b>	<b>6 892 538</b>	<b>2 513 457</b>	<b>4 379 081</b>

(En milliers de DH)

Au 30 Juin 2017, la marge d'intérêts a connu une hausse de 8,37 % par rapport au 30 Juin 2016 et s'élève à 4 746 millions de dirhams. Cette variation résulte principalement d'une hausse de 9,52 % des produits provenant des opérations avec la clientèle qui s'élèvent à 5 398 millions de dirhams au 30 Juin 2017 contre 4 929 millions de dirhams au 30 Juin 2016, et d'une hausse de 9,82% des produits des actifs détenus jusqu'à échéance (816 millions de dirhams au 30 Juin 2017 contre 743 millions de dirhams au 30 Juin 2016).

### 2.2. COMMISSIONS NETTES

	juin-17			juin-16		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>937 696</b>	<b>84 076</b>	<b>853 620</b>	<b>842 767</b>	<b>83 277</b>	<b>759 490</b>
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	723 666		723 666	587 970		587 970
sur titres	110 311	60 868	49 443	102 102	43 692	58 410
de change	103 719	23 208	80 511	152 695	39 585	113 110
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>342 734</b>	<b>103 297</b>	<b>239 437</b>	<b>350 387</b>	<b>73 695</b>	<b>276 692</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	179 019	32 287	146 732	175 943	23 227	152 716
Assurance			-			-
Autres	163 715	71 010	92 705	174 444	50 468	123 976
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>1 280 430</b>	<b>187 373</b>	<b>1 093 057</b>	<b>1 193 154</b>	<b>156 972</b>	<b>1 036 182</b>

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

### 2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable.

	juin-17			juin-16		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	292 989		292 989	793 888		793 888
Instruments financiers dérivés	15 101	-435	14 666	10 807	-161	10 646
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>308 090</b>	<b>-435</b>	<b>307 655</b>	<b>804 695</b>	<b>-161</b>	<b>804 534</b>

(En milliers de DH)

Au 30 Juin 2017, les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat ont connu une forte baisse par rapport au 30 Juin 2016 pour s'élever à 308 millions de dirhams.

Cette variation résulte principalement d'une baisse de 63,09% du rendement des titres à revenu fixe et variable passant de 794 millions de dirhams en Juin 2016 à 293 millions de dirhams en Juin 2017.

### 2.4. GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Ce poste comprend notamment :

- les dividendes et autres revenus provenant des actions et autres titres à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les plus et moins-values de cession réalisées sur des titres à revenu fixe et à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les dotations pour dépréciation liées à la perte de valeur des titres à revenu variable, classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente.

	juin-17	juin-16
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
plus ou moins values de cession		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>192 291</b>	<b>212 078</b>
Produits de dividendes	187 902	202 906
Charges de dépréciation	-14 475	28 467
Plus-values nettes de cession	18 864	-19 295
<b>TOTAL</b>	<b>192 291</b>	<b>212 078</b>

(En milliers de DH)

Au 30 Juin 2017, les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente ont baissé de -9% par rapport à 30 Juin 2016 et s'élèvent à 192 millions de dirhams. Cette variation résulte principalement d'une baisse des produits de dividendes de -15 millions de dirhams..

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## 2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	juin-17			juin-15		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	140 650	59 589	81 061	138 111	54 205	83 906
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	129 304	127 614	1 690	192 008	134 216	57 792
Autres produits d'exploitation non bancaires	282 433	13 381	269 052	149 265	17 643	131 622
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>552 387</b>	<b>200 584</b>	<b>351 803</b>	<b>479 384</b>	<b>206 064</b>	<b>273 320</b>

(En milliers de DH)

## 2.6. COUT DU RISQUE

La rubrique « Coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de crédit et de contrepartie et litiges inhérents à l'activité bancaire réalisée avec des tiers. Les dotations nettes aux dépréciations ne relevant pas de tels risques sont classées dans les rubriques du compte de résultat correspondant à leur nature.

### Coût du risque de la période

	juin-17	juin-16
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-1 015 550</b>	<b>-1 411 030</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-966 406	-1 349 132
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-22 530	-809
Autres provisions pour risques et charges	-26 614	-61 089
<b>Reprises de provisions</b>	<b>384 115</b>	<b>357 017</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	355 306	293 049
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	8 105	0
Reprises des autres provisions pour risques et charges	20 704	63 968
<b>Variation des provisions</b>	<b>-2 021</b>	<b>-585</b>
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-9 273	-5 098
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	7 252	4 513
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-633 456</b>	<b>-1 054 598</b>

(en milliers de DH)

## 2.7. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	juin-17	juin-16
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres	31 985	10 161
<b>Gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>31 985</b>	<b>10 161</b>

(en milliers de DH)

Les gains ou pertes nets sur autres actifs affichent une forte progression passant de 10,1 millions à 32 millions en Juin 2017.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## 2.8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### 2.8.1. Impôts courants et impôts différés

	juin-17	déc-16
Impôts courants	485 211	414 191
Impôts différés	600 756	521 548
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 085 967</b>	<b>935 740</b>
Impôts courants	461 464	641 287
Impôts différés	1 251 230	1 198 242
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 712 694</b>	<b>1 839 530</b>

(en milliers de DH)

### 2.8.2. Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

	juin-17	juin-16
Charge d'impôts courants	-587 470	-591 683
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-18 152	29 401
<b>Charges nettes de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-605 622</b>	<b>-562 282</b>

(en milliers de DH)

### 2.8.3. Le taux effectif d'impôt

	juin-17	juin-16
Résultat net	1 806 248	1 596 856
Charges d'impôt sur les bénéfices	605 622	562 282
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>33,5%</b>	<b>35,2%</b>

(en milliers de DH)

### Analyse du taux effectif d'impôt

	juin-17	juin-16
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-3,5%	-1,8%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>33,5%</b>	<b>35,2%</b>

## 2.9. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	juin-17	juin-16
CHARGES DU PERSONNEL	1 767 645	1 689 405
IMPÔTS ET TAXES	68 508	72 994
CHARGES EXTERNES	753 544	727 326
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	757 276	719 491
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	373 859	351 662
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 720 832</b>	<b>3 560 878</b>

(en milliers de DH)

Les charges générales d'exploitation progressent de 4,5 % entre 2016 et 2017 passant de 3,56 milliards de dirhams au 30 Juin 2016 à 3,72 milliards de dirhams au 30 Juin 2017.

Cette variation s'explique par une progression des charges du personnel de 4,6% passant de 1,69 milliards de dirhams en 2016 à 1,76 milliards de dirhams en 2017, et par la progression des autres charges d'exploitation (y compris les impôts et taxes, les dotations aux amortissements et autres charges externes) de 4,37 % de 1,87 milliards de dirhams en 2016 à 1,95 milliards de dirhams en 2017.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

### III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du Groupe BMCE Bank Of Africa est déclinée en quatre pôles d'activité :

- **Banque au Maroc** : ce domaine regroupe BMCE Bank Activité Maroc.

- **Gestion d'actifs et Banque d'affaires (GABA)** : ce domaine regroupe la banque d'affaires (BMCE Capital), la société de bourse (BMCE Capital Bourse), et la société de gestion d'actifs (BMCE Capital Gestion).

- **Services Financiers Spécialisés** : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Salafin), la société de crédit-bail (Maghrébaïl), la société d'affacturage (Maroc Factoring), la société de recouvrement, (RM Experts) et la société d'assurance-crédit (Acmar),

- **Activités à l'international** : ce domaine regroupe BMCE International Holding, Bank Of Africa, La Congolaise de Banque et la Banque de Développement du Mali.

#### 3.1. Resultat par secteur operationnel

	juin-17					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	1 963 218	22 908	383 964	-8 206	2 383 836	<b>4 745 720</b>
Marge sur commission	550 526	85 776	11 276		445 479	<b>1 093 057</b>
Produits nets bancaires	2 802 950	190 354	402 144	73 677	3 221 401	<b>6 690 526</b>
Charge générale d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 627 304	-132 272	-109 029	-42 852	-1 809 375	<b>(3 720 832)</b>
Résultat Brut d'exploitation	1 175 646	58 082	293 115	30 825	1 412 026	<b>2 969 694</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-325 460	-29 852	-84 055	-9 112	-157 143	<b>( 605 622)</b>
Résultat Part du groupe	575 483	70 900	89 327	22 384	530 306	<b>1 288 400</b>

(en milliers de DH)

	juin-16					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'intérêt	1 796 273	37 608	400 913	-9 371	2 153 658	<b>4 379 081</b>
Marge sur commission	485 899	77 543	14 594		458 146	<b>1 036 182</b>
Produits nets bancaires	3 054 452	203 674	419 954	74 653	2 952 462	<b>6 705 195</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 550 652	-140 230	-104 896	-47 093	-1 718 007	<b>(3 560 878)</b>
Résultat Brut d'exploitation	1 503 801	63 444	315 058	27 560	1 234 454	<b>3 144 317</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-339 553	-31 199	-62 820	-7 964	-120 746	<b>( 562 282)</b>
Résultat Part du Groupe	634 818	75 426	71 250	20 101	448 864	<b>1 250 459</b>

(en milliers de DH)

#### 3.2. Actifs et passifs par secteur operationnel

	juin-17					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>217 270 009</b>	<b>975 987</b>	<b>9 410 927</b>	<b>282 720</b>	<b>91 783 951</b>	<b>319 723 594</b>
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	2 321 420	99 964	18 408	15 183	5 476 883	<b>7 931 858</b>
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	129 000 809	410	14 440 031		48 287 831	<b>191 729 081</b>
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	42 226 257	315 748	207		176 990	<b>42 719 202</b>
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ÉCHEANCE	3 619 446				21 045 027	<b>24 664 473</b>
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	135 390 740	16	602 685		59 479 611	<b>195 473 052</b>
FONDS PROPRES	15 376 498	292 882	1 337 397	42 996	6 677 298	<b>23 727 071</b>

(en milliers de DH)

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

	déc-16					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>205 383 601</b>	<b>979 684</b>	<b>9 234 390</b>	<b>183 128</b>	<b>90 142 075</b>	<b>305 922 878</b>
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	2 249 497	101 026	19 718	20 464	5 927 020	8 317 725
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	117 080 076	121	14 701 986	0	47 992 039	179 774 222
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	38 499 389	208 390	207	0	182 937	38 890 923
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	4 188 468	0	0	0	20 947 702	25 136 170
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	131 000 917	17	908 600	0	58 140 801	190 050 335
FONDS PROPRES	15 463 646	315 561	1 478 662	( 32 906)	6 357 724	23 582 687

(en milliers de DH)

### 3.3. VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

#### Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

	juin-17			déc-16		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	12 041 000	58 620	58 616	13 781 032	58 620	58 620
Europe	2 643 516	0	0	3 145 671	0	0
Afrique	5 514 443	29 293	10 552	4 275 686	27 760	8 920
<b>Total en principal</b>	<b>20 198 959</b>	<b>87 913</b>	<b>69 168</b>	<b>21 202 389</b>	<b>86 380</b>	<b>67 540</b>
Créances rattachées						
Provisions						
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>20 198 959</b>	<b>87 913</b>	<b>69 168</b>	<b>21 202 389</b>	<b>86 380</b>	<b>67 540</b>

(en milliers de DH)

#### Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	juin-17				déc-16			
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions individuelles	Provisions collectives	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions individuelles	Provisions collectives
Maroc	140 300 902	9 530 133	4 448 720	1 941 065	128 534 813	9 353 560	4 358 705	1 748 430
Europe	3 890 869	170 293	78 134	0	3 885 045	205 958	85 331	0
Afrique	42 371 567	4 748 424	2 663 289	151 899	41 432 887	5 150 768	2 424 641	171 702
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>186 563 338</b>	<b>14 448 850</b>	<b>7 190 143</b>	<b>2 092 964</b>	<b>173 852 745</b>	<b>14 710 286</b>	<b>6 868 677</b>	<b>1 920 132</b>

(en milliers de DH)

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

#### IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2017

##### 4.1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX

	juin-17	déc-16
<b>Valeurs en caisse</b>	<b>3 660 225</b>	<b>3 391 893</b>
Banques centrales	5 323 013	7 922 511
Tresor public	914 326	836 575
Service des chèques postaux	4 669	4 658
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	6 242 008	8 763 744
<b>Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux</b>	<b>9 902 233</b>	<b>12 155 637</b>

(en milliers de DH)

##### 4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction

	juin-17			déc-16		
	Portfeuille de transactions	Portfeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portfeuille de transactions	Portfeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
<b>Titres de créances négociables</b>	<b>19 657 107</b>	<b>0</b>	<b>19 657 107</b>	<b>16 099 331</b>	<b>0</b>	<b>16 099 331</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	17 010 323		17 010 323	14 101 323		14 101 323
Autres titres de créances négociables	2 646 784		2 646 784	1 998 008		1 998 008
<b>Obligations</b>	<b>2 615 455</b>	<b>0</b>	<b>2 615 455</b>	<b>3 231 539</b>	<b>0</b>	<b>3 231 539</b>
Obligations d'Etat	829 449		829 449	881 003		881 003
Autres obligations	1 786 006		1 786 006	2 350 536		2 350 536
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>20 399 434</b>	<b>0</b>	<b>20 399 434</b>	<b>19 533 271</b>	<b>0</b>	<b>19 533 271</b>
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>47 206</b>	<b>0</b>	<b>47 206</b>	<b>26 782</b>	<b>0</b>	<b>26 782</b>
Instruments dérivés de cours de change	46 629		46 629	26 205		26 205
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>42 719 202</b>	<b>0</b>	<b>42 719 202</b>	<b>38 890 923</b>	<b>0</b>	<b>38 890 923</b>
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
<b>Emprunts</b>	<b>0</b>	<b>1 945 550</b>	<b>1 945 550</b>	<b>0</b>	<b>2 037 621</b>	<b>2 037 621</b>
Etablissements de crédit		1 945 550	1 945 550		2 037 621	2 037 621
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
<b>Instruments financiers dérivés de transactions</b>	<b>34 240</b>	<b>0</b>	<b>34 240</b>	<b>60 655</b>	<b>0</b>	<b>60 655</b>
Instruments dérivés de cours de change	34 240		34 240	60 655		60 655
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>34 240</b>	<b>1 945 550</b>	<b>1 979 790</b>	<b>60 655</b>	<b>2 037 621</b>	<b>2 098 276</b>

(en milliers de DH)

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

### 4.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés comme :

- des prêts et des créances;
- des placements détenus jusqu'à leur échéance; ou
- des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

	juin-17	déc-16
Titres de créances négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la Banque Centrale		
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>	<b>5 072 473</b>	<b>5 501 553</b>
Obligations d'Etat	3 503 011	3 970 101
Autres obligations	1 569 462	1 531 452
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>3 296 525</b>	<b>3 251 983</b>
dont titres cotés	325 805	316 103
dont titres non cotés	2 970 720	2 935 880
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>8 368 998</b>	<b>8 753 536</b>
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-437 140	-435 811
Titres à revenu fixe	0	
Titres à revenu variable	-437 140	-435 811
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>7 931 858</b>	<b>8 317 725</b>
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(en milliers de DH)

### 4.4. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

#### Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

	juin-17	déc-16
Comptes à vue	6 104 756	4 992 941
Prêts	13 990 036	13 446 232
<i>Dont prêts de trésorerie JJ</i>	0	24 826
Opérations de pension	192 080	2 846 445
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>20 286 872</b>	<b>21 285 618</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-69 168	-64 389
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>20 217 704</b>	<b>21 221 229</b>

(en milliers de DH)

#### Dettes envers les établissements de crédit

	juin-17	déc-16
Comptes à vue	2 184 793	2 801 428
Emprunts	32 946 201	32 330 639
<i>Dont emprunt de trésorerie JJ</i>	1 678 509	1 153 270
opérations de pension	15 068 332	14 576 201
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>50 199 326</b>	<b>49 708 268</b>

(en milliers de DH)

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

#### 4.5. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

##### Prêts consentis et créances sur la clientèle

	30-juin-17	31-déc-16
Comptes ordinaires débiteurs	28 623 886	24 688 644
Prêts consentis à la clientèle	145 231 643	138 932 342
Opérations de pension	13 907 035	11 561 530
Opérations de location-financement	13 249 624	13 380 515
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>201 012 188</b>	<b>188 563 031</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-9 283 107	-8 788 809
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>191 729 081</b>	<b>179 774 222</b>

(en milliers de DH)

##### Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	30-juin-17	31-déc-16
Banque au Maroc	129 000 809	117 079 106
Services Financiers Spécialisés	14 440 031	14 702 011
Activités à l'international	48 287 831	47 992 984
Gestion d'actifs	410	121
Autres activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>191 729 081</b>	<b>179 774 222</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>191 729 081</b>	<b>179 774 222</b>

(en milliers de DH)

##### Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	30-juin-17	31-déc-16
Maroc	143 441 250	131 781 238
Afrique	44 304 803	43 987 312
Europe	3 983 028	4 005 672
<b>Total en principal</b>	<b>191 729 081</b>	<b>179 774 222</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>191 729 081</b>	<b>179 774 222</b>

(en milliers de DH)

##### Dettes envers la clientèle

	30-juin-17	31-déc-16
Comptes ordinaires créditeurs	111 028 826	108 326 940
Comptes à terme	41 820 105	40 965 156
Comptes d'épargne	22 934 060	22 391 034
Bons de caisse	5 151 833	5 085 322
Opérations de pension	5 137 520	4 218 496
Autres comptes créditeurs	9 400 708	9 063 387
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>195 473 052</b>	<b>190 050 335</b>

(en milliers de DH)

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

#### Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	30-juin-17	31-déc-16
Banque au Maroc	135 390 740	131 000 907
Services Financiers Spécialisés	602 685	908 610
Activités à l'international	59 479 611	58 140 801
Gestion d'actifs	16	17
Autres activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>195 473 052</b>	<b>190 050 335</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>195 473 052</b>	<b>190 050 335</b>

(en milliers de DH)

#### Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	30-juin-17	31-déc-16
Maroc	135 993 441	131 909 534
Afrique	57 908 274	56 390 289
Europe	1 571 337	1 750 512
<b>Total en principal</b>	<b>195 473 052</b>	<b>190 050 335</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>195 473 052</b>	<b>190 050 335</b>

(en milliers de DH)

#### 4.6. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	30-juin-17	31-déc-16
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>17 678 064</b>	<b>13 186 303</b>
— Titres de créances négociables	17 678 064	13 186 303
— Emprunts obligataires		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>11 027 048</b>	<b>10 183 703</b>
— Emprunt subordonnés	11 027 048	10 183 703
— à durée déterminée	9 027 048	8 183 703
— à durée indéterminée	2 000 000	2 000 000
<b>Titres subordonnés</b>		
— à durée déterminée		
— à durée indéterminée		
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	18 770	309 673
<b>Total</b>	<b>28 723 882</b>	<b>23 679 679</b>

(en milliers de DH)

Les fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie concernent uniquement BOA Group.

Ils représentent des fonds non remboursables destinés à la bonification des taux d'intérêts débiteurs et la couverture du mauvais dénouement de crédits à des secteurs ou des catégories d'agents économique spécifiques.

#### 4.7. ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

	30-juin-17	31-déc-16
Titres de créances négociables	5 503 500	5 669 715
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	5 503 500	5 669 715
Autres titres de créance négociables		
Obligations	19 160 973	19 466 455
Obligations d'Etat	13 200 266	14 331 242
Autres obligations	5 960 707	5 135 213
<b>TOTAL</b>	<b>24 664 473</b>	<b>25 136 170</b>

(en milliers de DH)

#### 4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	30-juin-17	31-déc-16
Impôts courants	485 211	414 191
impôts différés	600 756	521 548
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 085 967</b>	<b>935 739</b>
Impôts courants	461 464	641 287
impôts différés	1 251 230	1 198 242
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 712 694</b>	<b>1 839 529</b>

(en milliers de DH)

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

#### 4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	30-juin-17	31-déc-16
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	51 672	40 950
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	111 414	71 213
Comptes d'encaissement	353 834	397 441
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	1 193 433	517 122
Débiteurs Divers	6 321 242	5 087 235
Comptes de liaison	208 070	326 815
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>8 239 665</b>	<b>6 440 776</b>
Dépôts de garantie reçus	33 017	20 247
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	7 725 073	7 261 686
Comptes d'encaissement	2 169 215	1 304 298
Charges à payer et produits constatés d'avance	559 432	1 154 763
Autres créditeurs et passifs divers	6 679 439	4 537 906
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>17 166 176</b>	<b>14 278 900</b>

(en milliers de DH)

#### 4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

	30-juin-17	31-déc-16
Euler Hermes Acmar	21 041	19 447
Banque de Développement du Mali	365 926	387 973
Eurafric Information	-16 085	-12 202
Société Conseil Ingénierie et Développement	146 719	148 585
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	83 735	87 465
<b>Participations dans les sociétés mises en équivalence</b>	<b>601 336</b>	<b>631 268</b>

(en milliers de DH)

#### Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan	Produit net bancaire- chiffre d'affaires	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe
Euler Hermes Acmar	484 782	26 730	7 966	1 593
Banque de Développement du Mali	11 090 635	272 410	105 026	34 035
Eurafric Information	171 671	126 172	-6 236	-3 470
Société Conseil Ingénierie et Développement	655 010	135 350	15 090	5 870

(en milliers de DH)

#### 4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	juin-17			déc-16		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	12 829 297	5 607 270	7 222 027	12 320 654	5 331 829	6 988 825
Terrains et constructions	3 920 422	390 963	3 529 459	3 797 644	380 388	3 417 256
Équipement, Mobilier, Installations	4 007 091	2 438 451	1 568 640	3 837 324	2 357 522	1 479 802
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 901 784	2 777 856	2 123 928	4 685 686	2 593 919	2 091 767
Immobilisations incorporelles	2 291 451	1 449 173	842 278	2 162 892	1 333 922	828 970
Logiciels informatiques acquis	1 791 105	1 200 738	590 367	1 684 757	1 096 920	587 837
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	500 346	248 435	251 911	478 135	237 002	241 133
Immeubles de placements	3 804 134	88 943	3 715 192	3 841 315	95 169	3 746 146

(en milliers de DH)

#### 4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	30-juin-17	31-déc-16
<b>Valeur brute comptable en début de période</b>	<b>852 310</b>	<b>852 310</b>
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>852 310</b>	<b>852 310</b>
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
<b>Valeur brute comptable en fin de période</b>	<b>852 310</b>	<b>852 310</b>
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>852 310</b>	<b>852 310</b>

(en milliers de DH)

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30/06/2017	Valeur nette comptable 31/12/2016
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
Hanouty	0	0
CID	14 555	14 555
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>852 310</b>	<b>852 310</b>

#### 4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30-juin-17	31-déc-16
Total des provisions constituées en début de période	685 204	650 913
Dotations aux provisions	64 299	51 674
Reprises de provisions	-28 809	-51 024
Utilisation des provisions	10 085	39 329
Variation des parités monétaires et divers	10 824	-5 688
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>741 603</b>	<b>685 204</b>

### V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

#### 5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	30-juin-17	31-déc-16
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>11 711 065</b>	<b>13 452 970</b>
Aux établissements de crédit	461 135	861 021
A la clientèle	11 249 930	12 591 949
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>2 996 189</b>	<b>2 181 683</b>
des établissements de crédit	2 996 189	2 181 683
de la clientèle	-	-

#### ► Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

#### ► Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

#### ► Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

Les engagements de financement donnés ont connu une hausse de +32% passant de 9 846 millions de dirhams au 30 Juin 2016 à 13 027 millions de dirhams au 30 Juin 2017.

Les engagements de financement reçus ont connu une légère hausse pour s'établir à 2 552 millions.

#### 5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30-juin-17	31-déc-16
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>30 065 334</b>	<b>31 627 219</b>
D'ordre des établissements de crédit	10 043 376	11 933 231
D'ordre de la clientèle	20 021 958	19 693 988
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>84 464 901</b>	<b>75 147 878</b>
des établissements de crédit	82 532 054	73 902 914
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 932 847	1 244 964

#### ► Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

#### ► Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

#### ► Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

#### ► Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

### VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

#### 6.1. DESCRIPTIF DE LA METHODE D'EVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

#### ► Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (ou même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## 6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

### 6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	30-juin-17	31-déc-16
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	344 823	329 668
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>344 823</b>	<b>329 668</b>

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges » du Passif.

### 6.2.2. Hypothèses de base des calculs

Hypothèses économiques	30/06/17
Taux d'actualisation	3,75%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	3%
Taux de charges sociales patronales	10,61%
Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

### 6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	30-juin-17	31-déc-16
Charge normale de l'exercice	11 052	25 161
Charge d'intérêt	-	11 626
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Indemnités supplémentaires	11 052	36 787
Autre		
Coût net de la période		

### 6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	30-juin-17	31-déc-16
Dette actuarielle d'ouverture	329 668	323 091
Charge normale de l'exercice	13 052	25 161
Charge d'intérêt	6 110	11 626
Pertes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-8 110	-30 210
Indemnités supplémentaires		
Autre	4 103	
Dette actuarielle de clôture	344 823	329 668
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## VII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

#### 7.1.1. Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2014	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2015	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2016	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 30 juin 2017	179 463 390	10	1 794 633 900

#### 7.1.2. Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	juin-17	juin-16
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	1 288 399 317	1 250 459 485
Résultat par Action (EN MAD)	7,18	6,97
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	7,18	6,97

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

### 7.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaire	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actif	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,85%	72,85%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

BMCE Bank Of Africa détient 37% des droits de vote de La Congolaise de Banque, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

**Le pouvoir :** BMCE Bank Of Africa puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

**Les rendements :** BMCE Bank of Africa est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB à hauteur des actions dont elle dispose.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

**Lien entre pouvoir et rendements** : BMCE Bank of Africa a la charge de nommer le sénior management de la LCB, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

### 7.3. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES

**Relation entre BMCE BANK et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation et la Société Mère.**

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

#### Eléments relatifs au bilan

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>		
<b>Prêts, avances et titres</b>	<b>62 862</b>	<b>13 716 489</b>
Comptes ordinaires	35 575	12 974 166
Prêts	27 287	387 500
Titres		354 823
Opération de location financement		
Actif divers		<b>3 685</b>
<b>Total</b>	<b>62 862</b>	<b>13 720 174</b>
<b>Passif</b>		
<b>Dépôts</b>	<b>10 384</b>	<b>13 158 806</b>
Comptes ordinaires	10 384	12 825 941
Autres emprunts		332 865
<b>Dettes représentées par un titre</b>		<b>352 288</b>
Passif divers		<b>209 080</b>
<b>Total</b>	<b>10 384</b>	<b>13 720 174</b>
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		2 321 190
Engagements reçus		2 321 190

#### Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	-626	-179 984
Intérêts et charges assimilées		234 429
Commissions (produits)		-174 129
Commissions (charges)		24 979
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus	-1 985	-86 949
Autres		181 633

## VIII - NOTE SUR LES RISQUES

### 8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

#### 8.1.1. Typologie des risques

##### 8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut-être corrélée à d'autres catégories de risques.

##### 8.1.1.3. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

##### 8.1.1.4. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

##### 8.1.1.5. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

##### 8.1.1.6. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

### 8.1.2. Organisation de la gestion des risques

#### 8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

##### • Le Pôle Risques Groupe

L'une des missions attribuée au Pôle Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Le Pôle prend ainsi en charge :

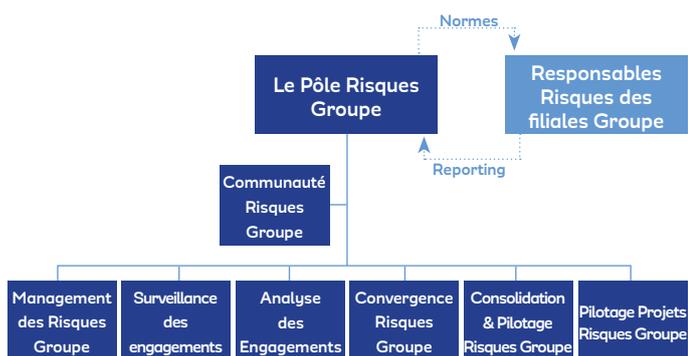
- La définition de la politique des risques du Groupe ;

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

Le Pôle Risques Groupe est composé de six entités :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance des engagements
- Analyse des Engagements
- Convergence Risques Groupe
- Consolidation & Pilotage Risques Groupe
- Pilotage Projets Risques Groupe



### 8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

#### · Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

#### · Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, notamment en veillant à ce que le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient :

- Cohérents et compatibles de manière à permettre la surveillance et la maîtrise des risques au niveau de la banque et de ses filiales et la production des informations requises par le Régulateur dans le cadre de la

surveillance consolidée du Groupe ;

- Adaptés à l'organisation du Groupe ainsi qu'aux activités des entités contrôlées ;

- Les informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes soient préservés ;

- L'examen des comptes sociaux et consolidés soit réalisé avant leur soumission au Conseil d'Administration.

#### · Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

#### · Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issue du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank of Africa, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques BMCE Bank l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du (de la) :

- Dispositif de pilotage des risques du Groupe ;

- Cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché, Pays et Opérationnels.

### 8.1.2.3. Les Comités de crédit

#### · Comité de Crédit Sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Il est spécialisé par marchés, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels.

Ces comités se réunissent deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

#### · Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

### 8.1.2.4. Le Comité de surveillance des comptes en anomalie

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des comptes sensibles (central et restreint) se réunit mensuellement afin de suivre l'assainissement des comptes à risques et comptes en anomalie.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## 8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

### 8.2.1. Circuit de décision de crédit

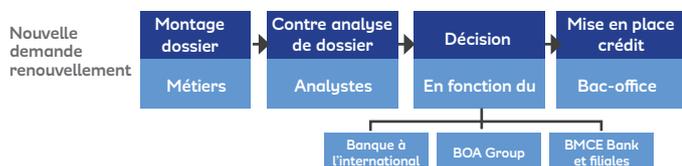
#### 8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BMCE Bank of Africa répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.
- La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus
- Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale

#### 8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;
- L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;
- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;
- La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

#### 8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

#### 8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

#### 8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants :

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;
- Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;
- Un niveau Central au niveau de BMCE Bank.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

#### 8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

### 8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BMCE Bank dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

#### 8.3.1. Principes directeurs de la notation

##### 8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BMCE Bank s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

##### 8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

##### 8.3.1.3. Singularité de la notation

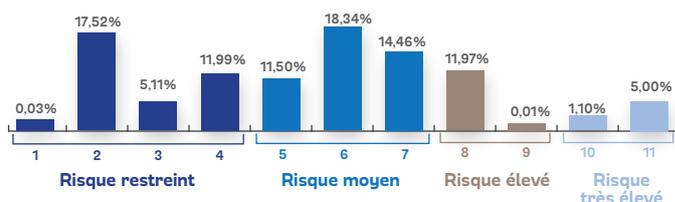
Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BMCE Bank s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

#### 8.3.2. Échelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BMCE Bank of Africa, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

CATÉGORIE	CLASSE	DÉFINITION
Investment grade	1	Extrêmement stable à court et moyen terme; très stable à long terme; solvable même après de graves bouleversements
	2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants
	3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
	4	très stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre; évolution à long terme encore incertaine
Risque moyen	5	Stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
	6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
	7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Risque élevé	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements.
	9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes.
Sub-investment grade	10	Très fort risque de défaillance; incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital.
	11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 30 Juin 2017, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :



#### 8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring des particuliers consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque de ce portefeuille de clientèle.

Des grilles de score comportemental pour les clients Salariés et professionnels sont affichées au niveau du système de Gestion de la Relation Client (GRC), avec des commentaires explicatifs de la notation. Elles sont mises à jour quotidiennement. Aussi, des scores comportementaux pour les MRE ont été développés.

### 8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec le Pôle Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles du Pôle Risques Groupe est d'assurer l'efficacité du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. Le Pôle Risques Groupe, à travers la Direction Surveillance des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles du Pôle Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori ;
- Assurer les contrôles à postériori ;
- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, ... ;
- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des stress tests ;
- Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

#### 8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique...

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par le Pôle Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d'information.

#### 8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par le Pôle Risque Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

##### 8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postérieur qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

##### 8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BMCE Bank of Africa, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

##### 8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Juin 2017, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

	Juin 2017	
	Décaissement	% dans le total
ENGAGEMENTS DES 10 PREMIERS CLIENTS	13 624	7,28%
ENGAGEMENTS DES 20 PREMIERS CLIENTS	20 474	10,95%
ENGAGEMENTS DES 100 PREMIERS CLIENTS	43 569	23,29%

##### 8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BMCE Bank of Africa veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

##### 8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

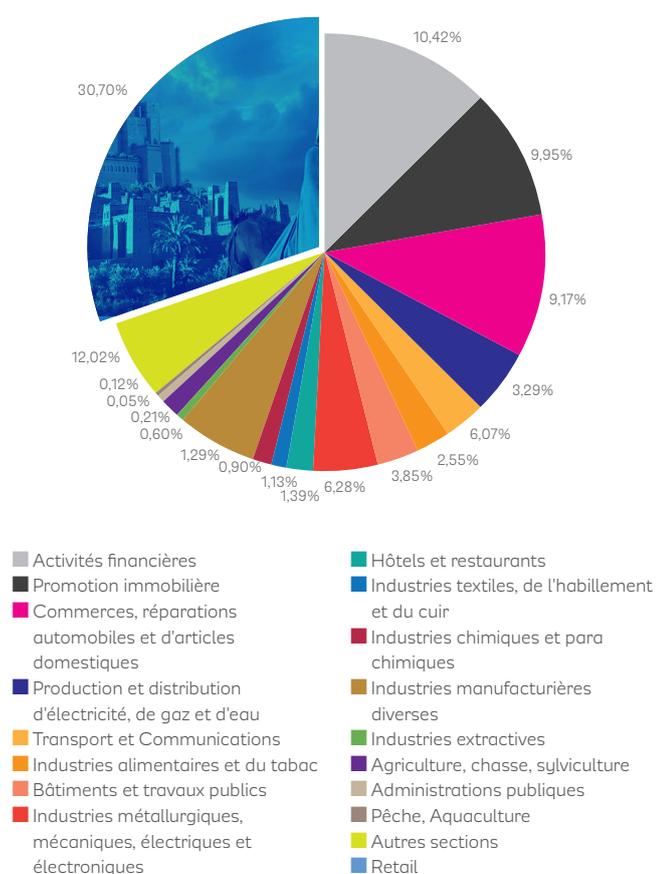
La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating /secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par le Pôle Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin Juin 2017 :



#### 8.4.2.2.4. Contreparties appartenant à un même pays

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principale objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément

central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

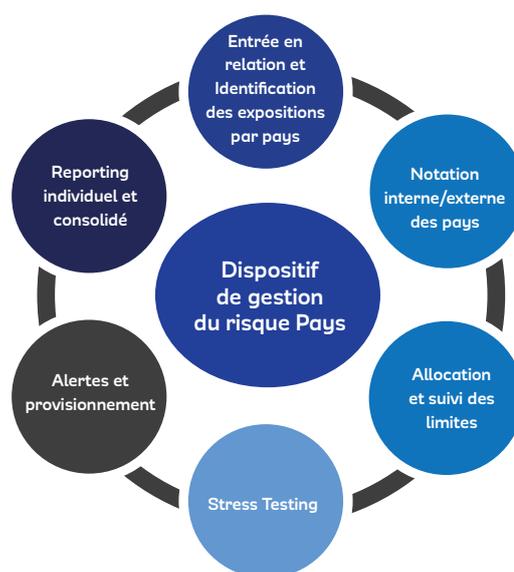
Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

Les engagements de BMCE Bank sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BMCE Bank concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

- d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;
- d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les reportings réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BMCE Bank of Africa à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :



Le Management des Risques Groupe a entamé des travaux pour étendre le dispositif de gestion du risque pays à toutes ses filiales en Afrique et ce dans le cadre du projet de déploiement du dispositif de Contrôle Interne et de Maîtrise des Risques Groupe.



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

### 8.4.2.3. Contrôle des comptes en anomalie et des comptes à risques

#### 8.4.2.3.1. Contrôle des comptes en anomalie

Ce contrôle à posteriori a pour objectif de détecter les utilisations irrégulières de comptes et d'identifier les anomalies récurrentes afin d'en exiger la régularisation par la Filiale Commerciale ou a minima la justification de leur irrégularité.

Ce contrôle est donc réalisé indépendamment de la gestion quotidienne assurée par la Filiale Commerciale. Les comptes en anomalies les plus importants se rapportent aux dossiers de crédits dont :

- les autorisations de crédits sont échues ;
- les garanties ne sont pas constituées ;
- les lignes de crédits ne sont pas utilisées pendant plus de 6 mois.

Ces critères constituent des conditions minimales de dossiers présentant des anomalies qui font l'objet d'une détection, automatisée, et d'un suivi conjoint avec la Filiale Commerciale.

#### 8.4.2.3.6. Contrôle des comptes à risques

Les comptes à risques représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la Banque. Ils sont constitués des engagements qui présentent, soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiée par des critères quantitatifs, soit une dégradation potentielle des risques identifiée par des critères qualitatifs.

Les comptes à risques sont constitués des comptes qui :

- Sont gelés : La notion de comptes gelés signifie des comptes à vue qui, après fusion si prévue, n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels sur une durée de 30 jours (hors déblocage de crédit...) couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative (12% du solde débiteur) desdits soldes débiteurs
- Enregistrent des impayés tels que :
  - les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme ;
  - les encours des crédits remboursables en un sont pas honorés 30 jours après leur terme ;
  - les créances commerciales escomptés par la Banque et retournées impayées,
- Enregistrent des dépassements persistants, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discrétion locale de chaque entité).
- Enregistrent des expositions dont le remboursement est susceptible d'être incertain en raison de considérations liées à d'autres informations quantitatives ou qualitatives négatives sur le client telles : une notation en risque élevé, événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement judiciaire...).

Ces critères constituent des conditions minimales de détection des comptes à risques.

La Filiale Commerciale, qui de par sa connaissance et son suivi quotidien de ses relations, et le Pôle Risques Groupe font ressortir et présenter comme compte à risques tout autre compte, si ils le jugent nécessaire. L'appréciation, l'intervention et la complémentarité entre les Filiales Commerciale et Risques demeurent déterminantes dans l'identification des critères nécessitant une inscription parmi les comptes à risques.

La responsabilité du suivi, au jour le jour, de ces risques incombe à la Filiale Commerciale. Toutefois, la détection de ces comptes à risques sur base mensuelle est de la responsabilité de la Filiale Risques. La détection est effectuée, pour les critères quantitatifs, par le biais d'extractions informatiques des applications et systèmes opérants.

Dès la constatation de ces risques caractérisés et certains, la Filiale Risques demande des explications à la Filiale Commerciale. Cette dernière met en œuvre tous les moyens à sa disposition afin d'assurer la récupération de la créance.

#### 8.4.2.3.7. Revue annuelle des dossiers

Tout client particulier ou entreprise ayant un engagement à l'égard d'une entité du groupe fait l'objet d'une revue annuelle par le Comité de crédit compétent, qu'il y ait ou non besoin d'approbation ou de renouvellement d'une facilité.

Le Pôle Risques Groupe à la responsabilité de tenir à jour en permanence le calendrier prévisionnel des revues annuelles, en liaison avec la Filiale Commerciale.

#### 8.4.2.3.8. Contrôles thématiques

Contrairement aux contrôles précités, les contrôles thématiques n'ont pas un caractère systématique, ils concernent un point ou un risque spécifique selon les besoins. Ils sont réalisés par Le Pôle Risques Groupe à la demande de la Direction Générale ou autres instances de gouvernance.

### 8.4.3. Classification des crédits

Après la revue mensuelle du portefeuille de la Banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et comités de déclassement et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

Le tableau présente la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés) et des encours dépréciés de l'activité au Maroc :

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

En millions de dirhams	juin 2017				Actifs dépréciés (CES)	déc 2016				Actifs dépréciés (CES)
	Echéancement des encours non provisionnés ayant des impayés					Echéancement des encours non provisionnés ayant des impayés				
	< 90 jours	>90 jours < 180 jours	>180 jours < 1 an	Total		< 90 jours	>90 jours < 180 jours	>180 jours < 1 an	Total	
Grande Entreprise	5	0	0	5	1 694	897	0	0	897	1 890
Réseau Entreprises	266	41	3	309	3 388	44	271	42	357	2 591
Réseaux Particuliers et Professionnels	714	125	98	937	2 852	511	126	28	664	3 185
<b>Total</b>	<b>985</b>	<b>166</b>	<b>100</b>	<b>1 251</b>	<b>7 934</b>	<b>1 452</b>	<b>398</b>	<b>69</b>	<b>1 919</b>	<b>7 666</b>

#### 8.4.4. Garanties

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garanti par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

#### 8.4.5. Conduite de stress-tests

Le Groupe BMCE Bank of Africa effectue semestriellement des simulations de crise (stress tests) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les stress-tests sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarii de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquent sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarii fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Les résultats des stress test sont portés à la connaissance du Comité de Pilotage et de Gestion des risques Groupe ainsi qu'au Comité des Risques Groupe.

#### 8.4.6. Reporting Risques de crédit

Dans le cadre du suivi des risques de crédit, Risques Groupe a mis en place une procédure spécifique pour l'élaboration de reporting risques crédit afin d'améliorer et d'harmoniser le pilotage du risque de crédit au

niveau de l'ensemble du Groupe. Ces reportings visent à répondre aux besoins des interlocuteurs dédiés, à des fins de surveillance, de pilotage ou réglementaire. Ils servent également de support à la communication financière du Groupe BMCE Bank of Africa.

Ces reportings viennent ainsi compléter les différents reportings réglementaires que doit élaborer le Pôle Risques Groupe pour répondre aux exigences réglementaires Groupe et locales d'une part, et les états de reportings comptables et autres à caractère risques élaborés par les autres fonctions de l'entité d'autre part. Le principe d'élaboration de ces reportings consiste à présenter une synthèse de la gestion des risques des différentes entités.

Le reporting des risques de crédit concerne l'ensemble des risques de crédit induits par les activités sur l'ensemble des entités du Groupe BMCE Bank of Africa. Chaque entité s'organise selon ses spécificités pour répondre aux besoins de ces reportings.

#### 8.4.7. Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international

La phase de l'opérationnalisation du Programme Convergence, en ligne avec les ambitions du Groupe, a bien avancée au cours de l'exercice 2017, qui a été marquée par la poursuite du déploiement des dispositifs au sein de nouvelles filiales afin de couvrir l'ensemble du périmètre géographique du Groupe.

#### Dispositif Risque de crédit

##### Lot 1 : Organisation, schéma délégataire, pilotage et reporting

Le déploiement du dispositif Risques de Crédit a été finalisé pour 15 filiales BOA (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Madagascar, Mali, Kenya, Uganda, Tanzanie, Mer Rouge, Ghana, RDC, Togo et France) ainsi que pour la LCB.

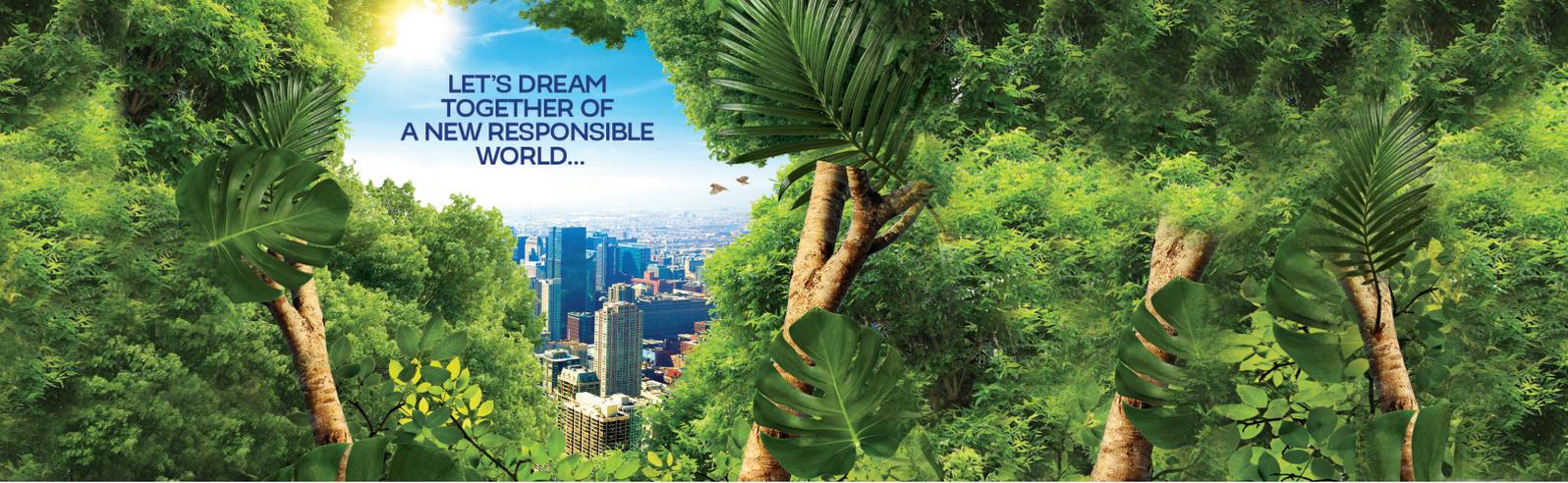
Des actions fortes de conduite de changement seront menées tout au long de l'année 2017.

Le Reengineering des processus du domaine « crédit » est finalisé au niveau de 14 filiales BOA (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Madagascar, Togo, Mer rouge, Kenya, Ouganda, RDC, Mali, Tanzanie et Ghana).

Parallèlement, les développements informatiques de la Base Tiers et Engagements Groupe par les équipes IT BMCE sont finalisés. Cette Base Groupe est un outil incontournable pour le pilotage et le monitoring des risques de crédit à un niveau consolidé :

- Les données Tiers et Engagements des 23 filiales du Groupe BMCE (BMCE Bank, 16 filiales BOA, 3 filiales marocaines, la LCB, BBI Madrid et BBI Londres) sont intégrés dans la Base Engagements Groupe, couvrant ainsi plus de 98% des engagements du Groupe.

- De plus, afin de répondre aux exigences réglementaires de Bank Al Maghrib, aux exigences réglementaires Bâle II / Bâle III pour la zone UEMOA et aux besoins de pilotage interne du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Pôle Risque Groupe a mis en place, en collaboration avec les équipes IT et Risque du pilote BOA Burkina Faso, une solution de back up dans le cadre du plan de continuité d'activité de la BEG pour la BOA



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

Burkina Faso. Cette solution sera déployée au niveau des autres filiales BOA à partir de septembre 2017

## Lot 2 : Stress tests et limites de concentration (Lot 2)

Des travaux ont été menés depuis Janvier 2017 et ont permis d'élaborer un nouveau modèle plus simplifié pour le calcul des limites de concentration.

Les premiers résultats concernant les limites de concentration et les stress tests pour le site pilote « BOA Bénin » ont été présentés lors du « Séminaire Risque » tenu en Mai 2017.

Un calendrier prévisionnel a été élaboré

### Dispositif Risques opérationnels

#### Lot 1 : Moyens de paiement, Gestion des comptes clients, Crédit, International et Comptabilité

Le déploiement du dispositif Risques Opérationnels a été finalisé pour les 15 filiales BOA (Burkina Faso, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Madagascar, Mali, Kenya, Uganda, Tanzanie, Mer Rouge, Ghana, RDC, Togo et France)

#### Lot 2 : RH, IT, Moyens généraux, Epargne, Banque à distance, Gestion financière, Juridique, Marketing & communication, Trésorerie et Recouvrement

En Janvier 2017, la couverture de la cartographie RO de BOA Sénégal a été élargie à l'ensemble des autres domaines restants du Lot 2 et lancée auprès de toutes les filiales BOA francophones.

L'extension de la couverture de la cartographie RO à l'ensemble des activités de la banque et à l'ensemble des filiales BOA continue progressivement

Communauté Risques Groupe

La Communauté Risque Groupe a atteint un niveau de maturité perceptible grâce à des politiques et pratiques Risques communes. Les principales réalisations de la communauté Risques Groupe au titre de l'exercice du premier semestre de 2017 sont les suivantes :

- La formation Certifiante ARM (Associate in Risk Management) de la Communauté Risques Groupe délivrée par la Business Risk Academy :

- 51 collaborateurs (francophones & anglophones) de la communauté Risques Groupe sont certifiés ARM 54\*

- 18 collaborateurs (francophones) de la communauté Risques Groupe sont certifiés ARM 54\* et ARM 56\*

- La tenue de la 3ème édition du Séminaire annuel de la Communauté Risques Groupe à Casablanca en Mai 2017 pour le renforcement de la communauté Risques Groupe

## 8.5. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BMCE Bank a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

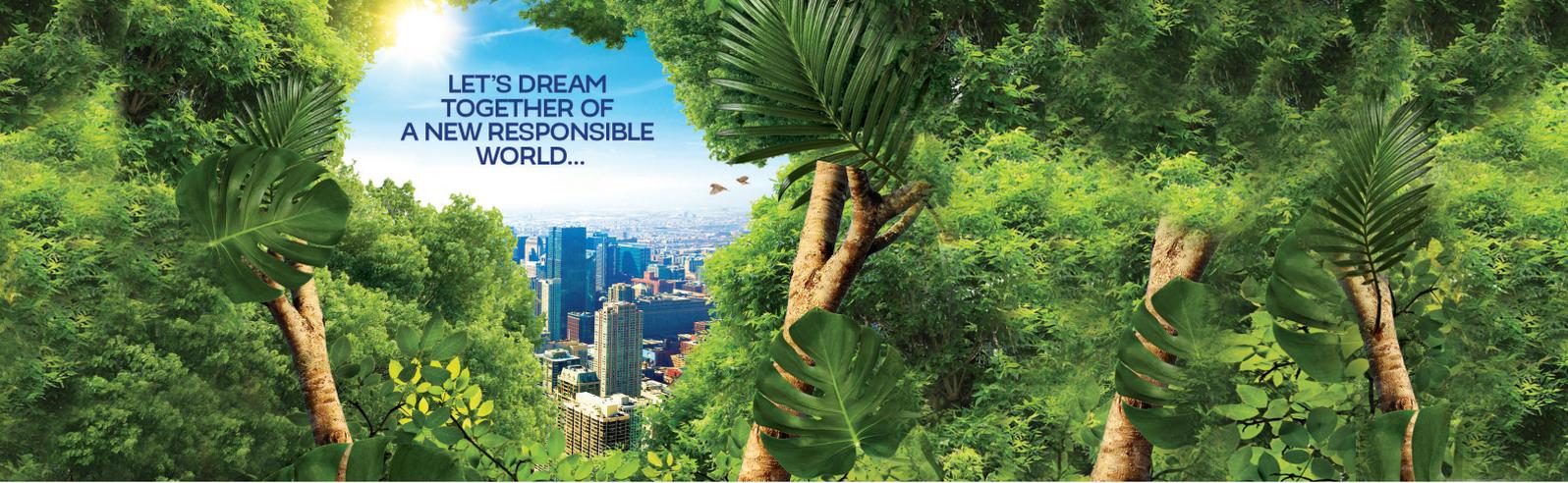
- Formuler la politique actif - passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maitriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marche ;
- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

### Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciaux à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs valides au Comité de Direction Général sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios réglementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilanciaux par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

### Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements des qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 158% sur base consolidée au 30 Juin 2017 au-dessus de la limite réglementaire de 80% fixée par Bank Al Maghrib pour l'année 2017.
- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

### Risque de Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconise par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossesment des emplois a des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et a moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossesments actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture

### Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin Juin 2017, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt est estimé à 58 MDH, soit 1,0% du PNB prévisionnel 2017, inférieur à la limite ALCO fixée à 5%.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 1 305MDH soit 7,2% des Fonds Propres réglementaires, inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

## 8.6. RISQUE DE MARCHE

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BMCE Bank of Africa notamment :

- Le Risque de taux d'intérêt ;
- Le Risque de change ;
- Le risque de crédit sur opérations de marché.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## Cartographie des instruments.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank of Africa se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change cache
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
Produits de taux	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titres de créances négociables et titres obligataires
	II-1 Titres souverains (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Future de taux
	Forward Rate Agreement
	V- OPCVM de taux
	OPCVM Monétaire
	OPCVM Obligataire

## 8.6.8. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

### 8.6.8.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre;
- Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BMCE Bank Of Africa et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe;
- Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les Risk Managements Units des entités du Groupe BMCE Bank of Africa qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au

sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;

- L'Audit Interne qui s'assure de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en vigueur.

### 8.6.8.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa s'articule autour de trois axes principaux:

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres ;

#### 8.6.8.2.1. Limites

##### · Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank of Africa via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

##### · Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BMCE Bank of Africa se décline comme suit:

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions;
- Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

##### · Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank of Africa s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al- Maghrib telles que :

- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

#### 8.6.8.2.2. Indicateurs de risque

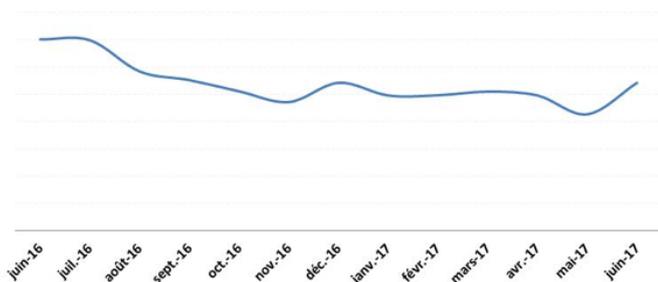
Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et se déclinent comme suit :

##### • Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BMCE Bank of Africa ainsi que son backtesting suivant plusieurs approches.



##### • VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur la période allant du 01-09-2008 au 01-09-2009. En effet pendant cette période nous avons pu assister à des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers.

Ces événements sont :

- La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime » ;
- Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards \$ pour soutenir les marchés financiers ;
- La crise grecque et la contagion aux « PIIGS ».

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

- Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,
- Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du \$us
- Répercussion de la volatilité Eur/usd sur les cours eur /mad et usd /mad
- Répercussion de la volatilité Eur/usd sur la volatilité eur /mad et la volatilité usd /mad.

##### • Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BMCE Bank of Africa réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des stress tests du risque de taux d'intérêt et du risque de change du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

Au 30 Juin 2016, les résultats des stress test se présentent comme suit :

##### a- Portefeuille Taux

**1ère hypothèse :** Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 82 MMAD sur le P&L.

**2ème hypothèse :** Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 163 MMAD sur le P&L.

##### b- Portefeuilles Actions

**1ère hypothèse :** Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 7 MMAD sur le P&L.

**2ème hypothèse :** Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 11 MMAD sur le P&L.

##### c- Change

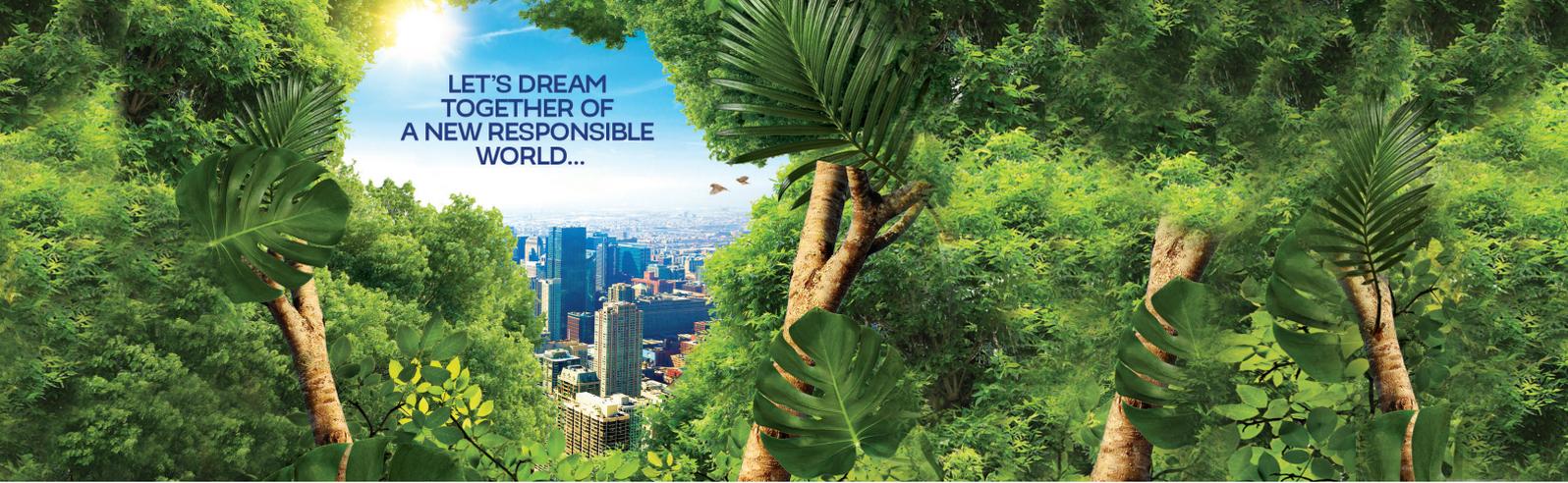
**1ère hypothèse :** Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 29 MMAD sur le P&L.

**2ème hypothèse :** Appréciation ou dépréciation de 15% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 44 MMAD sur le P&L.

Les résultats des stress test menés montrent que le Groupe dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scénarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.



LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

## 8.7. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

### 8.8.9. Politique de gestion des risques opérationnels

#### 8.8.9.3. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;
- L'évaluation des contrôles internes ;
- Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue du dit dispositif.

#### 8.8.9.4. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

##### 8.8.9.4.3. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

##### 8.8.9.4.4. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank of Africa et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BMCE Bank of Africa implique quatre entités majeures :

- Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;

- Le Réseau BMCE Bank ;

- Les Directions Métiers BMCE Bank ;

- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO) ;
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO) ;
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

##### 8.8.9.4.5. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe qui se tient dans le cadre du Comité des Risques Groupe ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,
- L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

##### 8.8.9.5. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank of Africa au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

- La Collecte des événements,
- La Cartographie des risques opérationnels,
- Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

#### 8.8.9.6. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BMCE Bank of Africa dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

#### 8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BMCE Bank a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

- BMCE Bank doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;

- BMCE Bank entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;

- BMCE Bank entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;

- Les clients du Groupe BMCE Bank of Africa sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;

- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

#### 8.8.3. Evaluation de l'adéquation des fonds propres

Le Groupe BMCE Bank of Africa a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BMCE Bank of Africa respectent les prérogatives réglementaires établies par Bank Al-Maghrib.

Ci-dessous les ratios de solvabilité prévisionnels à horizon de 18 mois :

Individuel	juin-17	déc-17	juin-18	déc-18
Fonds propres de catégorie I	11 785	12 197	12 943	13 205
Total Fonds propres	17 003	17 607	18 583	19 095
Actifs pondérés	130 289	133 348	136 600	139 852
Ratio de FP de catégorie I	9,0%	9,1%	9,5%	9,4%
Ratio de Solvabilité	13,1%	13,2%	13,6%	13,7%

Consolidé	juin-17	déc-17	juin-18	déc-18
Fonds propres de catégorie I	21 390	22 535	24 211	25 123
Total Fonds propres	28 265	29 660	31 149	32 312
Actifs pondérés	231 247	240 416	249 877	259 337
Ratio de FP de catégorie I	9,2%	9,4%	9,7%	9,7%
Ratio de Solvabilité	12,2%	12,3%	12,5%	12,5%

LET'S DREAM  
TOGETHER OF  
A NEW RESPONSIBLE  
WORLD...

#### Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie conformément aux méthodes appliquées sur les éléments hors bilan

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT	30/06/2017
Types d'expositions	Actifs pondérés après ARC
Eléments du bilan	155 934 504
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	5 713 707
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	9 946 447
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de Bancaire	-
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	201 676
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	409 417
Autres Actifs / Autres Eléments	26 834 000
Risque règlement / livraison	176 015
Total	199 215 767

#### COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres

BMCE Bank est dotée d'un capital social de DH 1 794 633 900, composé de 179 463 390 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin juin 2017, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 6,4 milliards.

#### Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BMCE Bank of Africa a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib (BAM).

Depuis le 30 Juin 2014, les déclarations de solvabilité s'effectuent selon les standards réglementaires de Bâle III définis par BAM.

Ainsi, le mode de calcul des fonds propres a été revu à la lumière de cette nouvelle réglementation et des mesures transitoires ont été mises en place sur une période courant jusqu'à 2019.

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;
- Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit ;
- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

#### Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

<b>Fonds propres de base</b>	<b>19 347 143</b>
<b>Eléments à inclure dans les fonds propres de base</b>	<b>21 823 295</b>
Capital social ou dotation	1 794 634
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	15 233 927
Report à nouveau créateur	
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	622 113
Intérêts minoritaires	4 172 621
<b>Eléments à déduire des fonds propres de base</b>	<b>2 476 152</b>
Good will	852 310
Autres ajustements des CET1	645 300
Immobilisations	470 738
Autres déductions	507 804
<b>Fonds propres additionnels</b>	<b>2 043 087</b>
Dettes subordonnées à durée indéterminée	2 200 000
<b>Eléments à déduire des fonds propres</b>	<b>156 913</b>
Immobilisations	156 913
<b>Fonds propres complémentaires</b>	<b>6 875 131</b>
Dettes subordonnées à durée déterminée	6 426 751
Ecart de réévaluation	290 385
Subventions d'investissement	130 624
Réserves latentes	213 285
<b>Eléments à déduire des fonds propres</b>	<b>185 913</b>
Immobilisations	156 913
Autres déductions	29 000
<b>Total</b>	<b>28 265 362</b>

Exigences en FP par type des risques	Juin 2017
Risques de crédit pondérés	199 215 767
Risques de marché pondérés	9 746 481
Risques opérationnels pondérés	22 284 518
Total des actifs pondérés	231 246 766
Fonds propres Tier 1	21 390 230
Ratio de fonds Tier 1	9,2%
Total des fonds propres admissibles	28 265 362
Ratio de Solvabilité	12,2%

#### 8.8.4. Responsabilité sociale et environnementale

Les enjeux RSE font partie intégrante du dispositif de gestion des risques opérationnels, à travers une démarche de gestion d'identification, d'analyse et d'évaluation et de suivi des risques.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques RSE est désormais étroitement lié à la gestion quotidienne des risques opérationnels.